

**ORDRE DES  
EXPERTS-COMPTABLES****Région Pays de Loire**

Chère Consoeur, Cher Confrère, Madame, Monsieur,

Afin de pouvoir vous accompagner au mieux en cette période de crise sanitaire et économique, je vous remercie de bien vouloir nous faire remonter régulièrement les difficultés que vous pouvez rencontrer dans la mise en place des mesures de financement prévues par l'Etat – PGE, Fonds de solidarité, et autres financements...- .

Adresse support : [fracki@orddec.fr](mailto:fracki@orddec.fr)

Ces éléments nous permettront d'intervenir au mieux au soutien de la Profession et des intérêts des entreprises concernées, notamment lors des réunions hebdomadaires de suivi organisées par le Préfet et la DDFIP 49. La première commission se tiendra le mercredi 21 avril à 16h00.

En vous remerciant pour votre participation.

Bien confraternellement,

L'Ordre des Experts-Comptables des Pays de Loire

## A PROPOS DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES DES PAYS DE LOIRE

Garant du respect de la déontologie des Experts-Comptables des départements d'Indre-et-Loire (37), de la Loire-Atlantique (44), de Maine-et-Loire (49), de la Mayenne (53) et de la Sarthe (72), l'Ordre a également pour rôle de représenter la profession et d'assurer la défense de ses intérêts.



[paysdeloire.experts-comptables.fr](http://paysdeloire.experts-comptables.fr)